



## Travaux par le propriétaire

Par **Laeti29**, le **27/06/2024** à **10:59**

Bonjour,

Mon propriétaire fait actuellement des travaux sur la terrasse du logement que je lui loue.

En rentrant d'un déplacement pro cette semaine, j'ai pu découvrir qu'il était passé et avait déplacé tous les meubles extérieurs.

Aujourd'hui étant en télétravail, je découvre qu'il est sur la terrasse au moment où il allume la machine pour poncer le sol (machine très bruyante pas très confort pour travailler).

A-t-il le droit de rentrer sur la terrasse sans sonner pour me prévenir de son arrivée?

Comme nous n'avons pas de planning des travaux, peut il venir quand ça lui "chante" sans me prévenir au préalable?

Je vous remercie pour votre retour.

Par **yapasdequoi**, le **27/06/2024** à **12:20**

Bonjour,

La terrasse est-elle formellement mentionnée dans le bail comme usage privatif du locataire ?

Le bailleur vous doit une jouissance paisible selon l'article 6 de la loi 98-462. Il est donc

possible d'exiger des détails sur la durée et nature des travaux.

Par **Laeti29**, le **27/06/2024** à **12:27**

Je vous remercie pour votre retour.